



APPEL À CANDIDATURE POUR FORMATEURS

INSTITUT NATIONAL DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT/INFP

Introduction :

Dans le cadre du renforcement et de la diversification de sa base de données de formateurs, **la Direction Générale de l'Institut National de Formation et de Perfectionnement (INFP) du Ministère du Travail et de la Fonction Publique** de la République de Guinée invite les candidatures pour le poste de formateur. Les formateurs joueront un rôle clé dans la formation des cadres et agents publics actuels et leaders administratifs du pays.

Objectifs :

- Recruter des formateurs hautement qualifiés pour animer divers programmes et cours ;
- Garantir une formation de haute qualité conforme aux standards internationaux pour les auditeurs de l'INFP ;
- Renforcer les capacités des cadres et agents publics actuels et futurs par une éducation et une formation de qualité.

Profils recherchés :

Les candidatures doivent répondre aux critères suivants :

1. **Qualifications Académiques :**

- Diplôme universitaire de niveau supérieur (Master ou Doctorat) dans les domaines pertinents tels que le droit, l'économie, les sciences politiques, la gestion publique, la Transition écologique etc.

2. **Expérience Professionnelle :**

- Minimum de cinq (5) ans d'expérience professionnelle dans le secteur public, le secteur privé ou dans des organismes internationaux ;
- Expérience avérée en tant que formateur dans des institutions académiques ou professionnelles similaires.

3. **Compétences :**

- Excellentes compétences pédagogiques et capacité à transmettre les connaissances notables en ingénierie de la formation,
- Bonne maîtrise des outils informatiques et des technologies éducatives.
- Compétences en communication et en animation de groupe.

Responsabilités :

- Concevoir et dispenser des modules en lien avec le programme de l'INFP ;
- Participer à l'évaluation des auditeurs ;
- Contribuer à l'amélioration continue des programmes de formation ;



- Collaborer avec l'équipe académique pour assurer une cohérence pédagogique.

Dossier de Candidature : Les candidats intéressés sont priés de soumettre les documents suivants :

1. Lettre de motivation ;
2. Curriculum Vitae détaillé ;
3. Copies des diplômes et des certificats ;
4. Liste des publications et des travaux de recherche (le cas échéant) ;
5. Références professionnelles.

Date Limite de Soumission :

Les candidatures doivent être soumises au plus tard le **20 décembre 2024**.

Soumission des Candidatures :

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique à l'adresse suivante : infp@infp.fonctionpublique.gov.gn, ou déposés au secrétariat de l'INFP à Nongo Contéyah.

Sélection :

Les candidats présélectionnés seront contactés pour une entrevue. La décision finale sera communiquée par courrier électronique.

Durant cette première phase, les principaux modules concernés pour la présente manifestation d'intérêts sont entre autres :

1. Gestion du changement organisationnel ;
2. Management public et la gestion de la performance des organisations ;
3. Gestion des ressources humaines dans les administrations publiques ;
4. Développer son leadership, mobilisation des personnes et des équipes au travail ;
5. Organisation du travail ou amélioration du processus du travail ;
6. Éthique, intégrité et déontologie administratives ;
7. Conception et évaluation des politiques et de l'action publique ;
8. Gestion de projets ;
9. Technologies de l'information et de communication TIC- digitalisation ;
10. Démarche qualité dans le secteur public ;
11. Système politique et administratif guinéen : contexte et enjeux ;
12. L'anglais langue étrangère – approche actionnelle ;



13. Le français langue étrangère - approche actionnelle ;
14. Gestion de l'information et des technologies de la communication ;
15. Gestion budgétaire ;
16. Gestion des marchés publics ;
17. Structure organisationnelle et processus du travail ;
18. Méthodologie de recherche ;
19. Cybercriminalité et cyber sécurité ;
20. Gestion stratégique des projets publics ;
21. Déconcentration et développement local ;
22. Droit administratif ;
23. Missions et principes fondamentaux de l'administration publique ;
24. Aspects juridiques de la gestion des ressources humaines ;
25. Dotation des postes (de la planification des effectifs à l'accueil des nouveaux employés) ;
26. Développement personnel ou mission de vie ;
27. Aide à la rédaction de mémoires professionnels et de rapport de stage ;
28. Procédures des bailleurs de fonds en matière de passation des marchés ;
29. Programme de certificat de compétences en gestion du secteur minier de l'État ;
30. Budget programme ;
31. Gestion des centres hospitaliers ;
32. L'administration pénitentiaire ;
33. Contrôle de travail ;
34. Ingénierie de la formation ;
35. Élaboration de budgets de formation ;
36. Coaching ;
37. Relations internationales et diplomatie ;
38. La loi 026 portant code de conduite de l'agent public ;
39. Communication organisationnelle ;
40. Management pour secrétariat ;
41. Gestion des finances publiques ;
42. Travail et sécurité sociale ;



43. Genre, handicapé et développement ;
44. Initiation aux notions Mathématiques et de Statistiques appliquées à l'Économie ;
45. Techniques Comptables ;
46. Finances Publiques : Droit fiscal ;
47. Finances Publiques : Droit budgétaire y compris comptabilité publique ;
48. Initiation aux outils et Systèmes informatiques de gestion des finances publiques ;
49. Communication et Techniques de rédaction administrative ;
50. Règlement des marchés publics ;
51. Gestion axée sur les résultats et Management public ;
52. Gouvernance des EPA et Sociétés publiques ;
53. Comptabilité publique ;
54. Comptabilité analytique ou comptabilité des coûts ;
55. Gestion financière publique (analyse financière) ;
56. Audit et contrôle interne : Théorie et pratique ;
57. Audit de performances ;
58. Évaluation des programmes et des politiques publiques ;
59. Contrôle de gestion ;
60. Consolidation des comptes publics (ACCT) ;
61. Structures et procédures de contrôle (contrôle financier, contrôle parlementaire, contrôle de la Cour des Comptes,) ;
62. Planification stratégique et opérationnelle ;
63. Programmation financière et statistiques des finances publiques (politiques, économiques et programmation financière) ;
64. Gestion des Investissements Publics ;
65. Programmation budgétaire (CDMT, CBMT et BP) ;
66. Techniques budgétaires ;
67. Exécution de la dépense publique ;
68. Management des marchés publics et des PPP ;



69. Contrôle et suivi d'exécution des dépenses publiques ;
gestion de la dette publique ;
70. Comptabilité budgétaire
71. Comptabilité générale de l'État et gestion de la trésorerie ;
72. Gestion Comptable des collectivités territoriales ;
73. Gestion financière et comptable des établissements et sociétés publics ;
74. Statistique des finances publiques ;
75. Comptabilité matières et gestion des valeurs inactives ;
76. Comptabilité analytique ou comptabilité des coûts ;
77. Recouvrement des recettes ;
78. Techniques bancaires (relation avec BCRG) ;
79. Comptabilité Commerciale ;
80. Impôt directs (BIC, BNC, IS, impôts locaux, enregistrement et timbre, impôts fonciers...) ;
81. Impôts Indirects (TVA, TCA, TAF...) ;
82. Contrôle fiscale et contentieux ;
83. Législation douanière ;
84. Procédures et facilitations douanières ;
85. Tarifs douaniers ;
86. Régimes douanier (transit...) ;
87. Quelles politiques de développement pour la Guinée ?
88. Quelle stratégie de passage au budget programme ?
89. Rôles des marchés financiers dans le financement de l'économie ;
90. Histoire des politiques de finances publiques en République de Guinée ;
91. Stage probatoire ;
92. Gestion des carrières ;
93. Droits de l'Homme, le droit au développement et les droits économiques, sociaux et culturels ;
94. Laïcité ;
95. Transition écologique ;
96. Intelligence artificielle IA ;



97. Télédétection
98. Gestion des partenariats Publics et Privés ;
99. Gestion de risques ou Management de risques ;
100. Gestion de temps ;
101. Savoir vivre et protocole ;
102. Gestion de stress ;
103. Créativité au service de l'administration publique ;
104. Droit du travail et de sécurité sociale.

Pour plus d'informations, appeler au : 620 36 02 69

La Direction Générale de l'INFP sait compter sur l'esprit de compréhension de tous les candidat(e)s pour le respect des dispositions du présent appel à candidature.

NB : Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

04 OCT. 2024

Conakry, le

Le Directeur Général

Directeur
Général

Mamadou BARRY

